



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction des Finances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251208-2930C-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

Publication : 22/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 22 décembre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 8 décembre 2025

87 élus présents (104 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE ZAE BANTZENHEIM : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
(7.1.1/2930C)

Le projet de budget primitif 2026 du budget annexe de la zone d'activités économiques de Bantzenheim, élaboré selon l'instruction comptable M57, est arrêté en dépenses et en recettes au montant de 1 757 000 € et se décompose de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	947 000	947 000
Dépenses ou recettes réelles	147 000	137 000
Dépenses ou recettes d'ordre	800 000	810 000
Section d'investissement	810 000	810 000
Dépenses ou recettes réelles	0	10 000
Dépenses ou recettes d'ordre	810 000	800 000
Budget total	1 757 000	1 757 000

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- adopte par nature et par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, le budget primitif du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim de 2026,
- autorise M. le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5% pour la section de fonctionnement et de 7,5% pour la section d'investissement.

PJ : (2)

- Budget primitif 2026
- Rapport de présentation

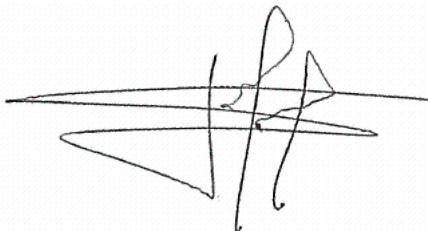
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION : MULHOUSE ALSACE
AGGLOMERATION (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (2)

Numéro SIRET : 20006600900040

POSTE COMPTABLE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BA ZAE BANTZENHEIM (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I
--	----------

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires par délibération du 27 juin 2022 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES					I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)					C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)			
	+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)	(si solde positif)
			0,00	0,00
	=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)		810 000,00	810 000,00
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget			
	+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	(si excédent)
			0,00	0,00
	=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)		947 000,00	947 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)		1 757 000,00	1 757 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00

TOTAL	940 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 000,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00

TOTAL	940 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					810 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

-10 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION - BA ZAE BANTZENHEIM - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	230 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		230 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		230 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00

TOTAL	1 155 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00	947 000,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					947 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00

TOTAL	1 155 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00	947 000,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	947 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-10 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		810 000,00	810 000,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	810 000,00	810 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 000,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	96 000,00		96 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	51 000,00	0,00	51 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		800 000,00	800 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		147 000,00	800 000,00	947 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	947 000,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000,00	0,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)		0,00	0,00
018	RSA		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		10 000,00	800 000,00	810 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 000,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)		0,00	0,00
016	APA		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	137 000,00		137 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		810 000,00	810 000,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		137 000,00	810 000,00	947 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		947 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	940 000,00	0,00	0,00	810 000,00	810 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	810 000,00
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	940 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					810 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		940 000,00	0,00	0,00	810 000,00	810 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00
3555	Terrains aménagés	940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		940 000,00			810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		940 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
3555	<i>Terrains aménagés</i>	925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		925 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 155 000,00	0,00	0,00	947 000,00	947 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00
011	Charges à caractère général (3)	230 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		230 000,00	0,00	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		230 000,00	0,00	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	925 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		925 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	---------------------------------------	------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	947 000,00
--	---	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 155 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00	947 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	947 000,00
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 155 000,00	0,00	0,00	947 000,00	947 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00
011	Charges à caractère général (4)	230 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
6045	Achats études et prestations de services	225 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		230 000,00	0,00	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		230 000,00	0,00	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	925 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	925 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		925 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						III
						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 155 000,00	0,00	947 000,00	947 000,00	947 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		215 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		940 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DF\ 043$).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 87 (+12 procurations)

Nombre de suffrages exprimés : 89

VOTES :

Pour : 87 (+12 procurations)

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/11/2025

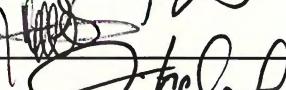
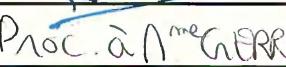
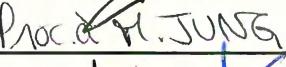
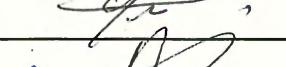
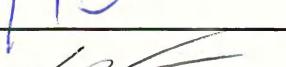
Présenté par le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Monsieur Fabian JORDAN (1),

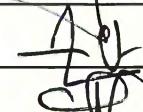
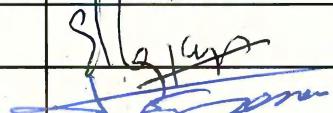
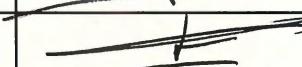
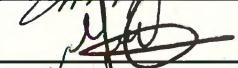
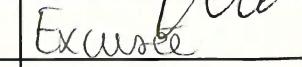
A Mulhouse, le 08/12/2025

Délibéré par l'assemblée du Conseil d'Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération(2), réunie en session

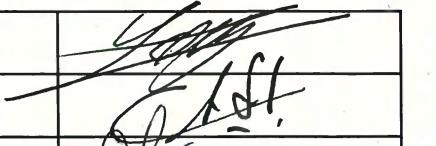
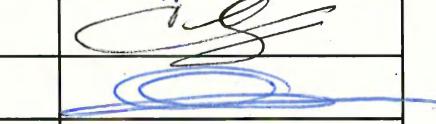
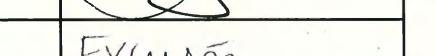
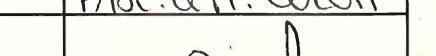
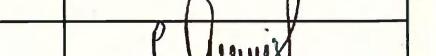
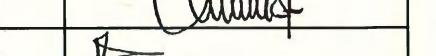
A Mulhouse, le 08/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil d'Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2),(3).

AGUDO-PEREZ Francine	
BAECHTEL Rachel	
BECHT Olivier	
BEHE Jean-Marie	
BELLONI Thierry	
BERGDOLL Benoit	
BEYAZ Beytullah	
BITSCHENE Christophe	
BLANQUIN Jacques	
BOESCH Nathalie	 Proc. à l'1 ^{me} GERRER
BONI DA SILVA Claudine	
BOUAMAIED Nour	
BOUILLET Jean Philippe	
BUCHERT Maryvonne	
BUX Daniel	
CAUSER Jean-Yves	
CHAPATTE Jean-Claude	
CHÉRAY Michel	
COLOM Florian	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V A
ARRETE ET SIGNATURES	
CORNEILLE Marie	
COUCHOT Alain	
D'ORELLI Philippe	
DHALLENNE Christine	
DUSSOURD Francis	
EHRET Antoine	Excusé
EL HAJJAJI Nadia	
ENGASSER Thierry	
FUCHS Gilbert	
GERRER Valérie	
GIRONA André	Proc. à Mme BRECHTEL
GODBILLON Isabelle	
GOEPFERT Yves	
GOETZ Anne-Catherine	
GOLDSTEIN Danièle	
GREILSAMMER Gérard	
GUTH Maurice	
HAGENBACH Vincent	
HARTMANN Hugues	
HERZOG Michèle	
HILLMEYER Francis	
HOMÉ Antoine	
HOTTINGER Marie	
JENN Fatima	
JORDAN Fabian	
JULIEN Jean-Paul	
JUNG Alfred	
KEMPF Pierrette	Excusee
KRZEMINSKI Frédéric	Proc. à Mme DHALLENNE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LAUGEL Michel	
LECONTE Alain	
LIERMANN Monique	
LIPP Pierre	
LOGEL Pierre	
LOISEL Corinne	
LUTOLF-CAMORALI Anne-Catherine	Proc à M. WEISBECK
LUTZ Michèle	
MATHIEU-BECHT Catherine	Excusée
MEHLEN Josiane	
MENSCH Jean-Claude	Excusé
METZGER Henri	
MEYER Véronique	
MIMAUD Danièle	
MINERY Loïc	
MOR Jean-Paul	
MOTTE Nathalie	Proc. à M. COUCHOT
NEUMANN Rémy	
NICOLAS Thierry	Proc. à M. COLON
OBERLIN Alfred	
ONIMUS Roland	
PAUGAM Maëlle	
PAUVERT Bertrand	
PULEDDA Patrick	
QUIN Paul	
RAPP Catherine	
RENCK Ginette	
RICHARD Loïc	
RICHE Laurent	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V A
ARRETE ET SIGNATURES	
RIFF Didier	
RISSE Chantal	Proc. à n. quin
RITZ Christelle	Excusée
SALZE Pierre	
SASSI Annouar	
SCHELL Christiane	Christelle
SCHILDKNACHT Jean-Luc	
SCHILLINGER Gilles	Proc. à M. STURCHLER
SCHIRCK Alain	
SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	Excusée
SCHWEITZER Pascale Cléo	
SIMEONI Joseph	
SIMON Corine	
SORNIN Cécile	Proc. à Mme GOETZ
STEGER Christophe	Excuse
STRIFFLER Paul-André	
STURCHLER Philippe	
SUAREZ Emmanuelle	
TALLEUX Carole	
TORANELLI Christophe	
TRIMAILLE Philippe	
VIOLA Antoine	
WEISBECK Joseph	
WOLFF Philippe	
ZAGAOUI Saadia	
ZELLER Fabienne	
ZIMMERMANN Nicolas	

Certifié exécutoire par le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Monsieur Fabian JORDAN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le 18 décembre 2025.

18 décembre 2025

A Sausheim, le 18 décembre 2025

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Mulhouse Alsace Agglomération

Habitat

Plan Climat

Développement Durable

Emploi

Tourisme

Petite enfance

Aérodrome

TGV

Equipements sportifs et culturels

Tram-train

collecte

Economie

Propreté

Pistes cyclables

Transports publics

Aménagement du territoire

Zoo

Université

Périscolaire



“Budget primitif

année 2026 „



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Sommaire

Sommaire	1
Préambule.....	2
1^{ère} partie : Examen du budget principal	4
I - Section de fonctionnement	5
A - Recettes et dépenses réelles	5
Opérations de gestion	6
1) RECETTES	6
2) DEPENSES	12
Opérations financières.....	17
B - Dépenses et recettes d'ordre.....	17
II – Section d'investissement	18
A - Opérations réelles	19
Recettes.....	19
Dépenses	21
B - Opérations d'ordre	22
2^e partie : Examen des budgets annexes.....	24
I - Budget annexe des transports urbains	24
II - Budget annexe de l'eau.....	28
III - Budget annexe du chauffage urbain	32
IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim.....	36
V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV.....	38
VI - Budget annexe Investissement Territorial Intégré ...	41
Les chiffres clés à retenir	43

Préambule

Compte tenu du contexte national, il a été nécessaire pour la collectivité dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2026 de s'engager dans une recherche accrue d'économies de fonctionnement afin de faire face aux différents prélèvements étatiques et baisses de recettes, qui demeurent pour autant toujours incertains à ce jour.

Le processus budgétaire 2026, qui a démarré fin juin 2025, a ainsi été marqué par ces recherches d'économies, et la priorité a été donné au maintien d'une ambition pour le territoire mais tout en préservant la santé financière de m2A.

A ce titre, l'élaboration du Budget Primitif 2026 s'est effectué dans le respect de l'ADN de m2A qu'est la co-construction.

Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (en €)

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 s'élève globalement à 635 865 848 €, contre 619 476 722 € au budget 2025 (626 476 722€ avec intégration du budget annexe ITI voté en cours d'année).

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	268 749 406	268 749 406
Section d'investissement	125 867 876	125 867 876
Total Budget Principal	394 617 282	394 617 282

Budget Annexe Transports urbains	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	86 377 917	86 377 917
Section d'investissement	26 404 171	26 404 171
Total Budget Annexe Transports urbains	112 782 088	112 782 088

Budget Annexe eau	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	52 731 212	52 731 212
Section d'investissement	21 343 349	21 343 349
Total Budget Annexe Eau	74 074 561	74 074 561

Budget annexe Chauffage Urbain	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	13 873 563	13 873 563
Section d'investissement	17 371 000	17 371 000
Total Budget Annexe Chauffage Urbain	31 244 563	31 244 563

Budget Annexe ZAE Bantzenheim	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	947 000	947 000
Section d'investissement	810 000	810 000
Total Budget Annexe ZAE Bantzenheim	1 757 000	1 757 000

Budget Annexe ZA Amélie IV	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	7 706 852	7 706 852
Section d'investissement	7 576 852	7 576 852
Total Budget Annexe ZA Amélie IV	15 283 704	15 283 704

Budget Annexe ITI	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	459 500	459 500
Section d'investissement	5 647 150	5 647 150
Total Budget Annexe ITI	6 106 650	6 106 650

TOTAL	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	430 845 450	430 845 450
Section d'investissement	205 020 398	205 020 398
Total tous budgets	635 865 848	635 865 848

1^{ère} partie : Examen du budget principal

Le budget principal 2026 est équilibré en dépenses et en recettes à 394 617 282 €, répartis de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement

268 749 406€

Recettes de fonctionnement

268 749 406€

Dépenses d'investissement

125 867 876€

Recettes d'investissement

125 867 876€

Total dépenses

394 617 282€

Total recettes

394 617 282€

I - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'élève à 268 749 406 €. Elle se décompose en :

- opérations réelles, donnant lieu à des mouvements de trésorerie ;
- opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations réelles sont réparties en *opérations de gestion*, *en opérations financières* et *en opérations exceptionnelles*. La différence entre les recettes et les dépenses réelles constitue l'épargne brute.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €	41 527 323,00 €
	Charges de personnel	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €	85 747 500,00 €
	Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €	72 713 420,00 €
	Subventions et contributions aux organismes t	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €	50 336 573,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €	3 098 200,00 €
	Virement à la section d'investissement	5 248 543,00 €	0,00 €	2 047 735,00 €
	Charges exceptionnelles	38 400,00 €	38 000,00 €	37 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €	13 241 655,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	272 033 380,00	265 711 606,00	268 749 406,00

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Fiscalité directe et compensations	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €	177 456 487,00 €
	Produits des services	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €	34 924 903,00 €
	Autres produits de gestion courante dont locat	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €	8 325 070,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €	47 017 421,00 €
	Recettes exceptionnelles	25,00 €	450 999,00 €	10 025,00 €
	Produits financiers	193 361,00 €	187 861,00 €	7 000,00 €
	Atténuation de charges	232 500,00 €	243 000,00 €	260 000,00 €
	Ecritures d'ordre	330 000,00 €	474 000,00 €	748 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	272 033 380,00	265 711 606,00	268 749 406,00

A - Recettes et dépenses réelles

Le solde des opérations réelles, soit le résultat prévisionnel de gestion sur l'exercice 2026 ressort à 14,54 M€ (en amélioration par rapport au BP 2025 où il s'élevait à 11,24 M€). Ce solde sera repris dans l'autofinancement permettant de financer les investissements.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dépenses réelles	255 568 437,00 €	253 995 206,00 €	253 460 016,00 €
Recettes réelles	271 703 380,00 €	265 237 606,00 €	268 000 906,00 €
Epargne brute	16 134 943,00 €	11 242 400,00 €	14 540 890,00 €
Taux épargne brute	5,94%	4,24%	5,43%

Opérations de gestion

1) RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 s'élèvent à 268 000 906,00 €.

Elles connaissent une augmentation de 1,04% par rapport au budget primitif 2025.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	232 500,00 €	243 000,00 €	260 000,00 €	7,00%
70 - PRODUITS DES SERVICES	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €	34 924 903,00 €	-0,93%
73 - IMPOTS ET TAXES	75 525 273,00 €	70 373 310,00 €	74 178 681,00 €	5,41%
731 - FISCALITE LOCALE	98 245 616,00 €	100 757 706,00 €	103 277 806,00 €	2,50%
73 - FISCALITE	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €	177 456 487,00 €	3,70%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €	47 017 421,00 €	-13,01%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €	8 325 070,00 €	112,36%
76 - PRODUITS FINANCIERS	193 361,00 €	187 861,00 €	7 000,00 €	-96,27%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	25,00 €	450 999,00 €	10 025,00 €	-97,78%
TOTAL RECETTES REELLES	271 703 380,00 €	265 237 606,00 €	268 000 906,00 €	1,04%

Chapitres 73 et 731- Impôts, taxes et fiscalité locale

Le total des produits attendus sur les chapitres 73 et 731 est de 177 456 487 € alors qu'il était de 171 131 016 € en 2025, soit une augmentation de 3,70%.

Plusieurs facteurs viennent expliquer cette augmentation :

- L'inscription du versement du Dispositif de lissage conjoncturel (DILICO) 2025 des recettes fiscales des collectivités pour 1,14 M€
- L'augmentation de certains produits (taxe de séjour, taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),...)
- L'augmentation des recettes fiscales liées à une variation des bases, comme la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales), la fiscalité issue des

ménages, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), l'IFER (Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux)

- L'augmentation de la fraction de TVA, liée non pas à une revalorisation de l'Etat mais au fait que cette recette avait été diminuée lors de l'élaboration du Budget Primitif 2025 pour tenir compte de l'impact du DILICO annoncé dans le Projet de Loi de Finances 2025.

Les dotations détaillées apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Recettes fiscales chapitres 73 et 731	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
FRACTION DE TVA	60,76	55,60	58,23	4,72%	Baisse de la fraction de TVA par rapport à 2024 - Stabilité 2025 mais BP 2025 sous-estimé avec impact DILICO
TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)	4,10	4,48	4,65	3,91%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
Ressources fiscalité ménages (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le bâti et non bâti et Contribution foncière des entreprises)	47,89	49,14	49,82	1,39%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	41,99	43,27	44,02	1,74%	Augmentation mécanique des bases
IFER (Imposition forfaitaire des entreprises en réseau)	1,90	2,07	2,23	7,57%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)	14,57	14,57	14,57	0,00%	Montant stable
Rôles supplémentaires fiscalité	0,95	0,00	0,54		
Taxe Gemapi	0,60	0,61	0,62	2,81%	Instauration de cette taxe en 2018 - produit voté en 2026 à hauteur de la dépense
Taxe de séjour	0,78	1,20	1,40	16,67%	Montant en hausse
Divers	0,24	0,20	0,24	20,00%	Divers
Reversement du DILICO			1,14		Reversement d'un tiers du DILICO prélevé en 2025
TOTAL	173,77	171,13	177,46	3,70%	

Chapitre 74 - Dotations et participations

D'un montant global de 47 017 421 €, il ressort en baisse de 13,02% par rapport au BP 2025.

La diminution s'explique par l'impact du Projet de Loi de Finances pour 2026 avec différentes mesures impactant l'agglomération.

Impact du Projet de Loi de Finances 2026

Mesure du PLF 2026	Impact pour m2A (selon annonces de juillet 2025)	Impact pour m2A (selon PLF déposé en octobre)
Ecrêttement de la fraction de TVA	0,8 M€	0,9 M€
Reconduction du DILICO	3,8 M€	3,8 M€
Retour du DILICO 2025	-1,1 M€	-1,1 M€
Diminution de la DCRT (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle)	1,2 M€	1,2 M€
Fin de la compensation au réel des bases industrielles abattues à hauteur de 50% sur la CFE et la taxe foncière bâtie	3,8 M€	2,9 M€
Hausse des cotisations CNRACL	0,9 M€	0,9 M€
Fin de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA	0 M€	0,1 M€
Généralisation de la TVA à 5,5 % en matière de collecte et traitement des déchets	0 M€	-0,7 M€
Impact potentiel PLF 2026 en fonctionnement	9,4 M€	8,0 M€
Perception du FCTVA l'année suivant la dépense d'investissement (soit en N+1 au lieu de N)	2,7 M€	2,7 M€
Baisse des dotations d'investissement de l'Etat	Non chiffré	Non chiffré
Impact potentiel PLF 2026 en investissement	2,7 M€	2,7 M€
TOTAL IMPACT CUMULE POTENTIEL EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT	12,1 M€	10,7 M€

Les principaux impacts sur ce chapitre de ce projet de Loi de Finances sont les suivants :

- La baisse de la DCRT (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) pour 1,2M€.
- La baisse des compensations CET (sur la CVAE / CFE et également sur la taxe foncière sur les propriétés bâties) pour un estimatif de 2,9 M€
- La baisse de la Dotation de compensation estimée selon le Projet de Loi de Finances à 0,77M€

Au global, les dotations de l'Etat et compensations avec un total de 38,35 M€ sont en baisse de 6,04 M€.

Les participations de la CAF, dans les domaines du périscolaire et de la petite enfance diminuent légèrement à hauteur de 1,74%.

Les dotations et les participations de nos principaux partenaires sont recensées dans le tableau ci-après :

Dotations	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
DGF d'intercommunalité	5,50	5,49	5,49	0,00%	Stabilité
Allocations compensatrices Etat	13,40	13,11	9,25	-29,46%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Dotation de compensation EPCI	19,69	19,36	18,64	-3,71%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Revertement des communes "ex-part 2 SIZIRM"	2,35	2,35	2,35	0,00%	Stable
DCRTP	7,42	6,43	4,97	-22,71%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Participation CAF Petite enfance, périscolaire	4,13	4,53	4,45	-1,74%	Légère diminution
Participations diverses (Département, Région, ANAH...)	1,99	2,78	1,86	-33,06%	
TOTAL	54,48	54,05	47,01	-13,02%	

Chapitre 70 - Produits des services et du domaine

La dotation globale de ce chapitre s'élève à 34 924 903€ € en baisse de 0,93% par rapport au BP 2025.

Il comprend pour 17,65M€ les produits de tarifications de services à l'usager qui sont en baisse de 3,2% par rapport au BP 2025. Cette diminution est liée à l'arrêt de facturation de certaines prestations au SIVOM (dans le cadre de la collecte selective) et ne provient pas d'une baisse de la tarification.

Les principales variations sur les recettes usagers sont les suivantes :

- Stabilité de la redevance spéciale
- Augmentation des recettes du service périscolaire (+2,26% entre le BP 2025 et le BP 2026)
- Augmentation des recettes liées aux entrées du parc zoologique et botanique (+14,29% entre le BP 2025 et le BP 2026)

Le montant de 34,92 M€ intègre également les refacturations de personnel à 3 budgets annexes, ainsi que les refacturations aux communes dont les services communs avec la Ville de Mulhouse.

Ce montant de refacturation est en stabilité par rapport au BP 2025.

Figurent ci-après les principaux postes qui composent ce chapitre :

Objet	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Refacturations de charges de personnel (budgets annexes + SIVOM + services communs + communes)	20,59	14,36	14,35	-0,1%	Stabilité
Tarification des services (piscines, périscolaire, petite enfance, propreté et collecte déchets, zoo...)	16,76	18,24	17,65	-3,2%	Accroissement des recettes périscolaires et du zoo, stabilité de la redevance spéciale mais diminution de recettes liée à la reprise de la compétence collecte sélective
Remboursements de frais (téléphonie, frais postaux, nettoyage...)	2,45	2,23	2,25	0,8%	Légère augmentation liée à la refacturation aux budgets annexes
Divers produits des services	0,36	0,41	0,66	60,4%	Augmentation des ventes de la boutique du zoo
TOTAL	40,16	35,25	34,92	-0,9%	Baisse de 0,9%

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

La dotation de ce chapitre s'élève à 8 325 070 €, en progression de 4,40 M€ par rapport au budget primitif précédent.

Ce delta s'explique par l'intégration en recettes de fonctionnement des excédents du SIVOM issus du budget collecte sélective. En effet, ce budget va être dissous et les résultats de l'exercice 2025 seront repris intégralement par l'agglomération sur le budget principal. Afin d'anticiper cette reprise d'excédent, des crédits sont inscrits à hauteur de 5M€ en recettes diverses.

Ce chapitre regroupe également les produits émanant des recettes issues de la facturation des loyers des bâtiments communautaires ainsi que par les refacturations de matériel ou d'entretien de véhicules entre m2A et les communes membres. S'ajoutent à cette liste les refacturations liées au site de DMC, les recettes en provenance du parking de la gare ainsi que les recettes liées au Centre Sportif ou encore à l'agence d'attractivité qui assume les fonctions d'office de tourisme. La diminution sur les recettes issues de loyers s'explique par la diminution de la redevance pour le parc des expositions.

Une recette est également inscrite pour 2026 concernant la Direction Environnement et Services Urbains : 1,24M€ de versements ALCOME et CITEO dans le cadre des contrats REP (Responsabilité Elargie du Producteur) :

- 870k€ de CITEO pour le contrat REP Déchets Abandonnés
- 370k€ d'ALCOME pour le contrat REP Mégots

Objet	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Facturation pour remboursement de frais	0,93	0,87	0,84	-3,1%	
Recettes issues de loyers et redevances	1,69	1,72	1,05	-39,2%	
Divers	0,24	1,32	1,43	8,3%	Encaissements ALCOME et CITEO pour 1,24M€
Recettes à venir issues des excédents SIVOM			5,00		
TOTAL	2,86	3,92	8,32	112,5%	

Chapitre 76 – Produits financiers

Ils représentent en 2026 un montant de 7 000 €, montant bien inférieur à celui du budget précédent (187 861 € au BP 2025), lié à la fin du fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risques.

2) DEPENSES

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 253 460 016 €.

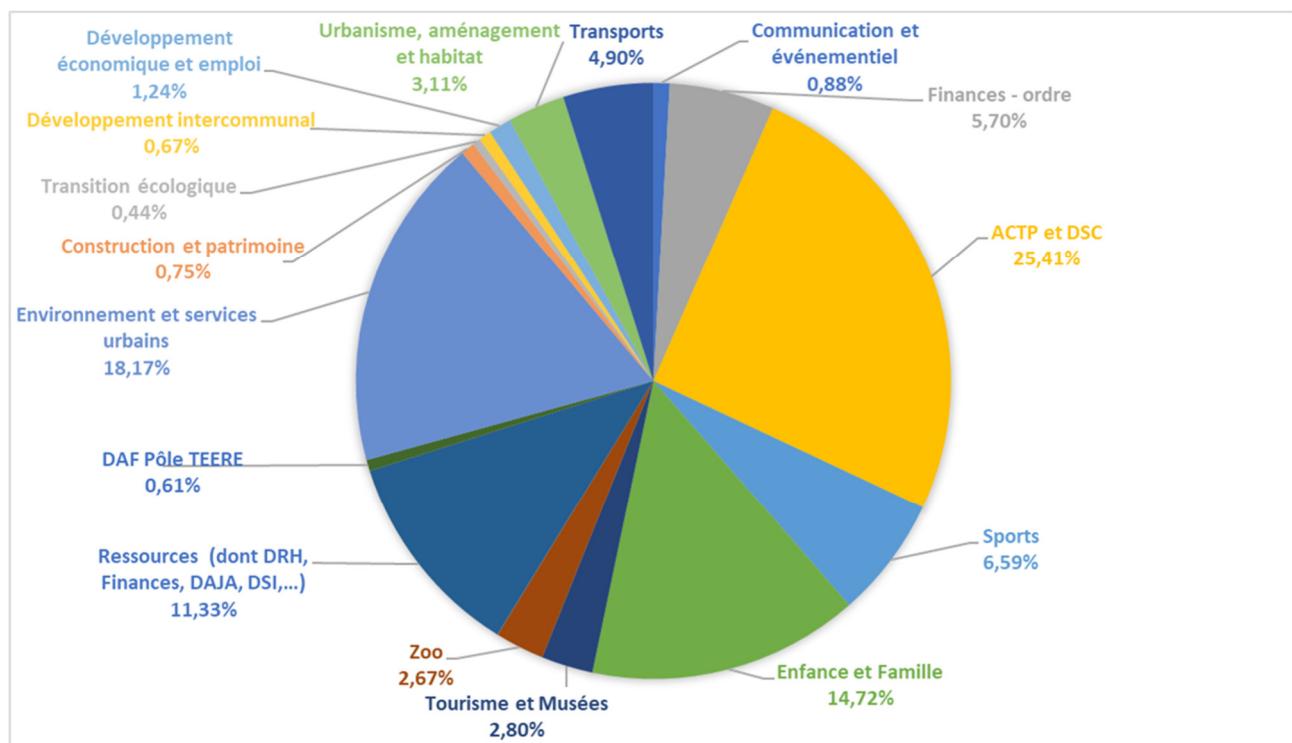
Les principaux postes de dépenses sont constitués par ordre décroissant des :

- charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 85 747 500 € ;
- atténuations de produits (chapitre 014) : 72 713 420 € ;
- charges de gestion courante (chapitre 65) : 50 336 573 ;
- charges à caractère général (chapitre 011) : 41 527 323 € ;
- charges financières (chapitre 66) : 3 098 200 € ;
- charges exceptionnelles (chapitre 67) : 37 000 €.

L'évolution de ces postes entre les budgets primitifs est retracée dans le tableau ci-après :

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Charges générales	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €	41 527 323,00 €
Charges de personnel	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €	85 747 500,00 €
Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €	72 713 420,00 €
Subventions et contributions aux organismes tis	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €	50 336 573,00 €
Charges de la dette (intérêts)	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €	3 098 200,00 €
Charges exceptionnelles	38 400,00 €	38 000,00 €	37 000,00 €

Par service ou compétence, la répartition des dépenses de fonctionnement 2026 est la suivante (frais de personnel inclus) :



Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de certains postes de dépenses et soulignent l'engagement de l'Agglomération, sur certaines thématiques, comme les services aux familles, les sports, la biodiversité et la culture.



Chapitre 012 - Frais liés au personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 85 747 500 €, en diminution de 2,46 M€ (soit – 2,79% par rapport au BP de l'année précédente).

Ce montant de frais de personnel intègre l'ensemble des rémunérations et charges de personnel de m2A concernant :

- les agents communautaires ;
- les agents relevant de services communs qui sont refacturés en partie à la Ville de Mulhouse
- les agents mis à la disposition des budgets annexes ou d'autres collectivités et intégralement refacturés.

Les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de m2A, avec 31,97 % des dépenses de fonctionnement.

La diminution entre le BP 2025 et le BP 2026 s'explique par une estimation des frais de personnel calculée sur des hypothèses différentes entre les deux budgets primitifs.

En effet, plusieurs facteurs impactent l'estimation des frais de personnel, tels que la vacance de poste, les créations de postes et diverses mesures locales.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante

Les charges de gestion courante s'établissent à 50 336 573 €, en baisse par rapport au montant 2025 qui était de 54 509 687 € (-7,66 %).

Ce chapitre est essentiellement constitué des participations de m2A aux organismes de regroupement auxquels elle adhère et aux contributions versées à ses partenaires associatifs.

Les principaux postes qui composent ce chapitre sont les suivants :

- **Un montant de subventions de fonctionnement de 19,1 M€ déclinées dans les domaines suivants :**

Compétence	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
Petite enfance	7 114 776	7 059 776	7 058 570	-0,02%
Périscolaire, inclusion et parentalité	4 458 821	4 292 395	4 454 505	3,78%
Développement économique, emploi et enseignement supérieur	2 440 254	2 333 329	2 239 664	-4,01%
Tourisme et Musées	2 740 302	2 411 412	2 161 121	-10,38%
Aménagement et transports	750 000	450 000	712 000	58,22%
Soutien aux clubs sportifs de haut niveau	286 000	0		
Transition écologique et climatique	947 672	1 087 317	534 317	-50,86%
Politique de la ville, actions de prévention et aide à domicile	293 987	251 300	254 200	1,15%
Habitat et renouvellement urbain	436 330	599 930	718 114	19,70%
Amicale du personnel et syndicats	1 051 817	1 051 317	874 000	-16,87%
Divers	151 838	38 371	97 850	155,01%
Total des subventions de fonctionnement	20 671 797	19 575 147	19 104 341	-2,41%

L'ensemble des subventions a fait l'objet d'un ré examen de pertinence et de montant, afin de tenir compte des besoins effectifs de nos partenaires. Un travail de moyen terme est engagé pour questionner les subventions attribuées par m2A et mettre en œuvre un fléchage de ces subventions. A cet effet, des dialogues de gestion avec les structures subventionnées sont institués.

- **Des contributions à des organismes de regroupement pour 16,21 M€ contre 19,57 M€ au BP 2025 :**

La baisse entre 2025 et 2026 s'explique principalement par une diminution des contributions versées au SIVOM, du fait de la reprise par m2A de la collecte sélective à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour 2026, m2A ne versera plus qu'une contribution « Traitement des résidus urbains ».

S'y ajoute la contribution GEMAPI (657 826 €) destinée à financer les actions menées pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

- **Une participation d'équilibre au budget annexe des transports urbains en diminution avec 13,09M€ contre 13,7 M€ au BP 2025**

Le niveau effectif de la contribution 2025 sera déterminé selon les besoins réels d'équilibre du budget annexe des transports en fin d'année 2026.

- Enfin s'ajoutent les indemnités de fonction et de formation des élus, les redevances et location pour les utilisations informatiques, les créances admises en non valeur et autres charges diverses.

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Il s'agit des dépenses courantes engagées par la collectivité pour le fonctionnement général de la collectivité (carburants, fluides, fournitures, prestations de service, contrats de maintenance...) et des services publics proposés aux usagers.

La nature des compétences exercées par m2A engendre une structure des charges de fonctionnement extrêmement rigides, laissant peu de marges de manœuvre.

Avec 41 527 323€ les charges à caractère général affichent une augmentation de BP à BP de 5,08% (+2 M€). Ces dotations sont mises en œuvre dans les directions, comme tel :

Compétence	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
Collecte ordures ménagères et parc auto	12 524 960	12 474 194	13 012 224	4,31%
Enfance et Famille	6 360 250	7 179 200	7 530 800	4,90%
Gestion des équipements nautiques et sportifs	6 088 955	6 452 250	6 526 930	1,16%
Fonctionnement du parc zoologique et botanique	2 198 165	2 392 520	3 184 670	33,11%
Gestion des zones d'activité et aménagement	1 501 000	1 446 100	1 446 800	0,05%
Moyens généraux et gestion immobilière	3 678 750	3 672 800	3 615 900	-1,55%
Moyens informatiques et informations géographiques	1 277 600	1 028 174	1 045 470	1,68%
Communication et évènementiel	1 171 300	1 121 300	999 200	-10,89%
Habitat et renouvellement urbain	386 200	570 535	584 019	2,36%
Développement durable et entretien des espaces verts des ZAE	675 500	573 500	661 500	15,34%
Développement économique, emploi, enseignement supérieur et transports	309 558	288 138	265 510	-7,85%
Services fonctionnels de la collectivité	1 740 400	2 042 010	2 067 430	1,24%
Réserve énergie	4 000 000	0		
Tourisme, musées, attractivité et relations internationales	323 260	144 892	456 550	215,10%
Divers	126 706	133 290	130 320	-2,23%
Total des moyens des services	42 362 604	39 518 903	41 527 323	5,08%

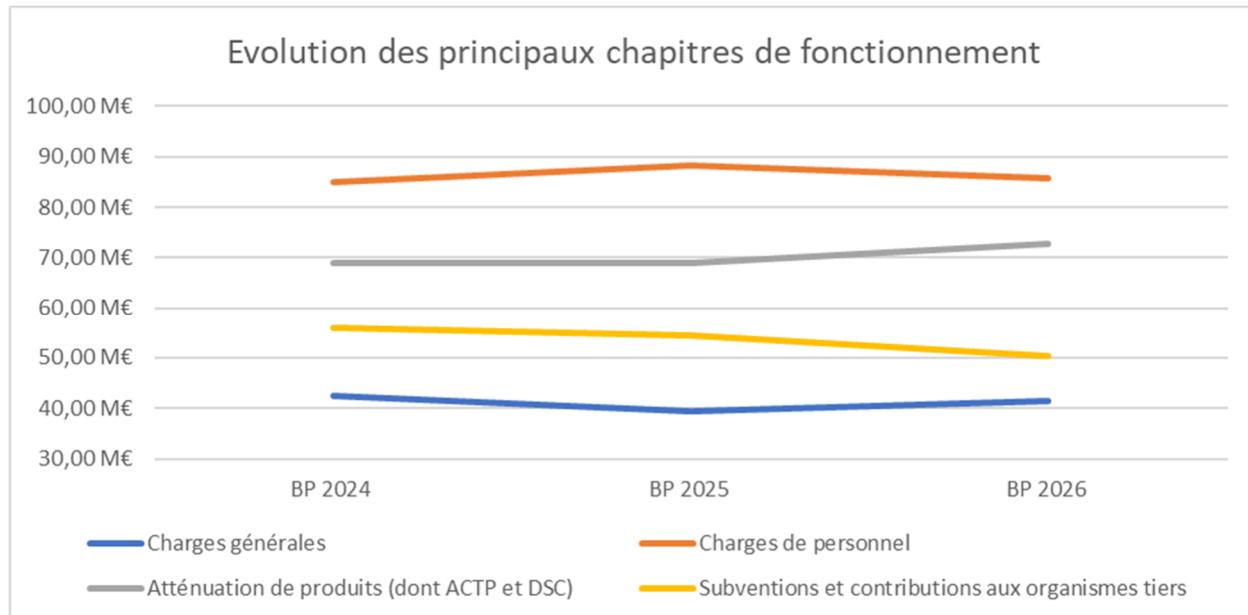
En complément des économies réalisées pour équilibrer le budget 2026, **un gel de crédits** est mis en œuvre sur les crédits de fonctionnement de plusieurs directions (par exemple sport, enfance et famille, zoo, communication) et en particulier sur le chapitre 011, à hauteur de 4%, pour un **montant total de 2,88 M€**.

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Ce chapitre, destiné entre autres aux reversements de fiscalité, s'élève à 72 713 420 €. Il est en nette augmentation par rapport au BP 2025 (68 867 653 €). Il représente le deuxième poste de dépenses pour notre collectivité. Il porte notamment sur les dépenses listées ci-dessous :

- 65 287 653 € pour les attributions de compensation versée aux communes, dont les montants sont inchangés depuis les transferts PLUI et RLPI effectifs depuis le 1^{er} janvier 2020 ;
- 3 000 000 € de dotation de solidarité communautaire :
- 500 000 € de versement de FPIC (enveloppe en augmentation)
- 140 000 € de versement de la taxe de séjour à la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), en hausse par rapport à celle de 2025 qui s'élevait à 120 000€. Cela s'explique par la hausse des recettes de taxe de séjour (le versement à la CeA s'élevant à 10%).
- 3 785 767€ de versement du DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités). Cette dépense n'était pas prévue lors du

budget primitif 2025, ce qui explique en grande partie l'augmentation sur ce chapitre de dépenses.



Opérations financières

En 2026, les frais financiers sont anticipés en hausse à 3 098 200 € (contre 2 851 220 € en 2025), en raison de l'augmentation des intérêts réglés à échéance et des intérêts courus non échus.

B - Dépenses et recettes d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de fonctionnement et d'investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement représentent 14,79 M€ dont 13,24 M€ de dotations aux amortissements et 1,55M€ de virement à la section d'investissement.

Les recettes d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 0,75 M€ et proviennent des travaux en régie et d'écritures relatives aux reprises de subventions.

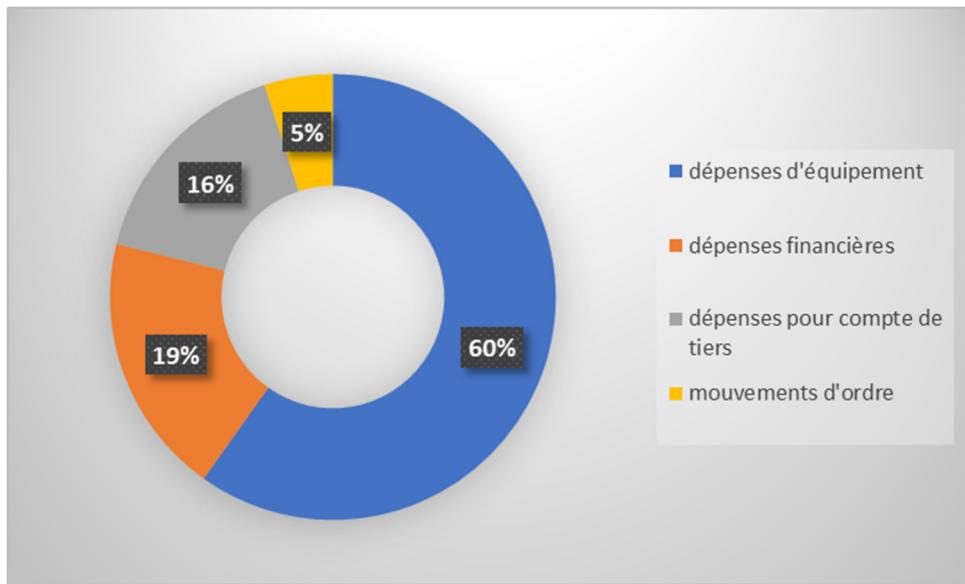
II – Section d'investissement

Le total de la section est équilibré à 125 867 876 € (contre 122 710 024 € au budget primitif 2025) dont les dépenses et recettes sont réparties comme suit :

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	17 444 500,00 €	16 940 166,00 €	17 886 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	6 183 500,00 €	8 404 172,00 €	5 873 286,00 €
	Subventions d'investissement	20 188 284,00 €	23 810 911,00 €	16 069 598,00 €
	Immobilisations corporelles	8 534 000,00 €	20 773 952,00 €	22 955 924,00 €
	Immobilisations en cours	18 988 417,00 €	32 855 469,00 €	30 423 100,00 €
	Participations et créances	367 500,00 €	427 375,00 €	800 000,00 €
	immobilisations financières	6 340 000,00 €	4 310 000,00 €	5 246 000,00 €
	Opérations patrimoniales	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €	5 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	330 000,00 €	474 000,00 €	748 500,00 €
	Opérations pour compte de tiers	1 000 000,00 €	8 563 979,00 €	20 365 468,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		86 105 347,00	122 710 024,00	125 867 876,00
RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Dotations, fonds divers	1 925 000,00 €	1 925 000,00 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	6 419 272,00 €	10 765 451,00 €	6 142 248,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	41 641 487,00 €	80 834 214,00 €	72 330 770,00 €
	Immobilisations financières	7 602 125,00 €	4 318 959,00 €	4 240 000,00 €
	Virement de la section de fonctionnement	5 248 543,00 €	0,00 €	2 047 735,00 €
	Opérations patrimoniales	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €	5 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €	13 241 655,00 €
	Produits des cessions	4 323 374,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
	opérations pour compte de tiers	1 000 000,00 €	5 000 000,00 €	20 365 468,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		86 105 347,00 €	122 710 024,00 €	125 867 876,00 €

Du côté des dépenses d'investissement, elles se ventilent ainsi :

- 75 321 908 € de dépenses d'équipement (59,8%) ;
- 23 932 000 € de dépenses financières (19%) ;
- 20 365 468 € de dépenses pour compte de tiers (16,2%) ;
- 6 248 500 € de dépenses d'ordre (5%).



A - Opérations réelles

Recettes

1) AUTOFINANCEMENT

Avec 14,54 M€, l'autofinancement représente 5,43% des recettes réelles de fonctionnement, en augmentation par rapport au BP 2025 (4,24%).

2) DETTE

Le recours prévisionnel à l'emprunt est prévu à hauteur de 72,33 M€ dont 2,75 M€ de remboursements temporaires ; il sera calé au plus près des besoins réels de trésorerie en cours d'exercice en fonction de l'avancement des projets.

3) SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES

Les subventions attendues en 2026 s'élèvent à 6 142 248 € en diminution par rapport à 2025 (10 765 451 €). Cette baisse s'explique en grande partie par l'inscription en 2025 de 2,5M€ de fonds européens au titre de l'Investissement Territorial Intégré. Ces subventions sont inscrites désormais dans un budget annexe.

Les subventions se répartissent ainsi que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Partenaires	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Subventions de la CeA	1 343 011	2 588 569	2 775 559
Subventions de l'Etat	3 367 145	3 577 930	2 329 438
Subventions de la Région	1 679 116	2 004 315	637 251
Fonds européens	30 000	2 571 000	0
Autres participations		23 637	400 000
Total	6 419 272	10 765 451	6 142 248

L'enveloppe autres participations concernent essentiellement des subventions attendues de la Caisse d'Allocations Familiales au titre des périscolaires et multi-accueils (travaux ou acquisition de mobilier et équipements).

4) DOTATIONS ET FONDS DIVERS

La dotation de ce chapitre, qui est exclusivement consacrée au FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), est nulle pour le BP 2026 (contre 1 925 000 € en BP 2025). Cela s'explique par le Projet de Loi de Finances 2026 qui crée un décalage dans la perception du FCTVA l'année suivant la dépense (donc en N+1 au lieu de l'année N).

5) PRODUIT DES CESSIONS

Les produits de cession sont anticipés à 2 000 000€ et comprennent notamment plusieurs cessions de terrains.

6) DIVERS

Parmi les recettes financières figurent :

- le remboursement de l'avance de trésorerie de 4 M€ consentie à la régie communautaire de l'eau pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie en cours d'année 2026 ;
- des recettes provenant des opérations pour compte de tiers pour 20,36 M€ ;
- le remboursement de l'avance de trésorerie de 0,18 M€ au musée de l'automobile.
- le virement de la section de fonctionnement pour 2,05 M€.

Dépenses

Le total des dépenses prévisionnelles réelles de l'exercice 2025 est de 119 619 376 € et comprennent notamment :

- des dépenses de 89,49 M€, prévues à la PPI
- des dépenses de 7,98 M€ en investissements annuels :
- le remboursement des emprunts et dettes assimilées à hauteur de 17,89 M€ ;
- des dépenses financières diverses hors PPI pour 4 M€, comprenant l'avance à la régie communautaire de l'eau (4 M€)

1) LES DEPENSES DE LA PPI

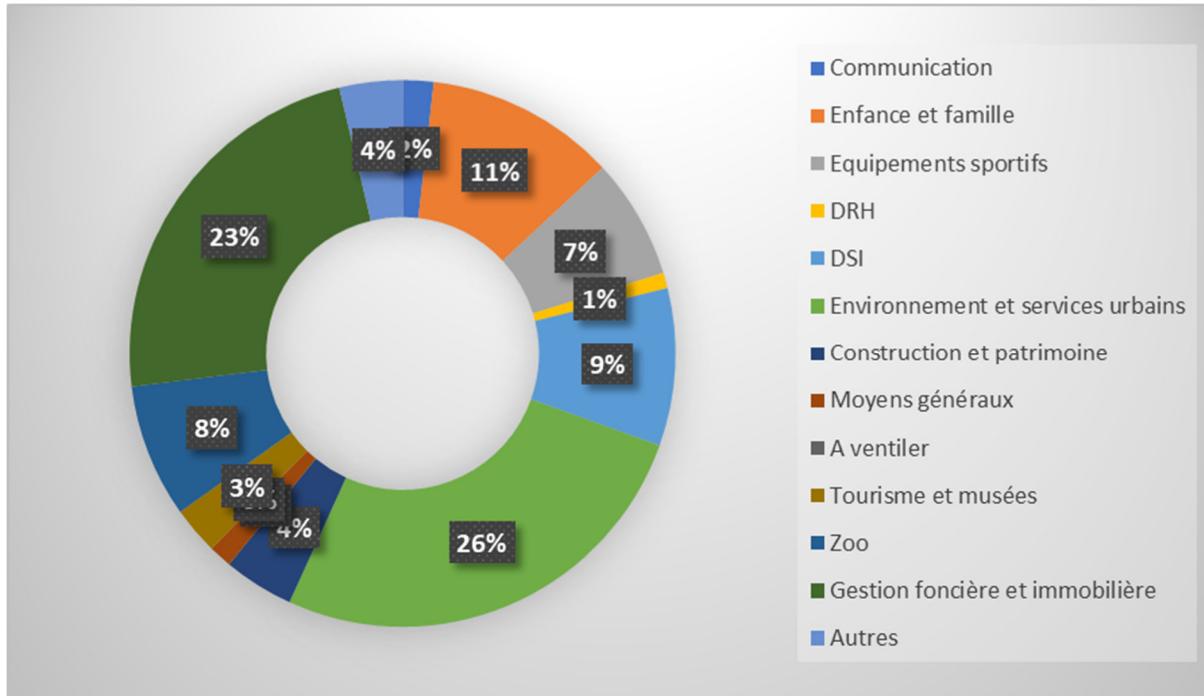
En 2026, le niveau d'investissement a été calibré à 89,49 M€ (en hausse par rapport aux 87,1 M€ de 2025).

2) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ANNUELS

Les dépenses d'investissements annuels s'élèvent à 7,98 M€ pour le BP 2026 et se ventilent comme suit :

- o des investissements mobiliers pour 3,44 M€ ;
- o des investissements travaux annuels pour 3,16M€
- o des investissements financiers pour 0,22 M€ ;
- o des investissements fonciers pour 1,16 M€.

Les investissements annuels se répartissent entre les différents services comme ci-dessous :



3) FOCUS SUR LES DEPENSES FINANCIERES

D'un montant global de 23,93 M€, elles portent sur :

Dépenses financières	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Remboursement du capital de la dette	14 662 000	14 165 166	14 992 000
Remboursement temporaire de dette	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Renouvellement avance trésorerie Citivia	2 000 000	0	600 000
Avance trésorerie budget annexe eau	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Participation au capital du parc des expositions			800 000
Cessions à paiement échelonné			412 000
Renouvellement avance trésorerie musée	240 000	210 000	180 000
Investissements financiers	200 000	0	
Participation au capital du syndicat des ports	167 500	427 375	
Prêts hypothécaires au personnel	100 000	100 000	54 000
Divers	32 500	25 000	144 000
TOTAL	24 152 000	21 677 541	23 932 000

B - Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement peuvent être :

- Le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. A ce titre, le total des recettes d'ordre est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement (13 241 655€), et celui des dépenses d'ordre aux recettes

d'ordre de fonctionnement (748 500€). Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections.

- Relatives à des opérations patrimoniales correspondant à un mécanisme d'écritures au sein de la section d'investissement (5 500 000€).

2^e partie : Examen des budgets annexes

Les budgets annexes de m2A sont au nombre de six :

- le budget annexe des transports urbains ;
- le budget annexe de l'eau ;
- le budget annexe du chauffage urbain
- le budget annexe de la zone d'activité économique de Bantzenheim
- Le budget annexe de la zone d'activité Amélie IV
- Le budget annexe Investissement Territorial Intégré

I - Budget annexe des transports urbains

Le Budget annexe des transports s'élève globalement à 112 782 088 € en 2026, en baisse par rapport au budget 2025 qui était de 114 964 174 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 86 377 917 € contre 85 995 172 € en 2025.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Charges générales	6 750 919,00 €	7 583 541,00 €	7 462 861,00 €
	Charges de personnel	740 000,00 €	740 000,00 €	805 000,00 €
	Atténuation de produits	600 000,00 €	500 000,00 €	700 000,00 €
	Autres charges de gestion courante	61 433 762,00 €	64 525 618,00 €	63 638 634,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	2 078 197,00 €	1 484 987,00 €	1 898 000,00 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	500,00 €	500,00 €
	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
	Ecritures d'ordre	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €	11 012 922,00 €
	Virement à l'investissement			850 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		82 527 878,00 €	85 995 172,00 €	86 377 917,00 €

Les dépenses réelles, d'un montant de 74 514 995 € (74 834 646 € en 2025), comprennent principalement :

- 61,33 M€ pour la DSP pour laquelle m2A reverse au délégataire l'ensemble de

ses dépenses :

- 1,02 M€ pour les options dans le cadre de la DSP (Navette Mulhouse et le transport d'élèves en situation de handicap),
- 4,36 M€ pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 0,6 M€ de redevances et droits de passage ;
- 1,9 M€ pour les frais financiers de la dette ;
- 0,9 M€ d'achat de gaz pour la station de compression ;
- 0,7 M€ pour le remboursement du versement mobilité ;
- 0,81 M€ pour les frais de personnel (remboursement au budget principal)
- 0,35 M€ de taxe foncière.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 11 012 922 € et sont consacrées aux dotations aux amortissements. S'ajoute à ces dépenses d'ordre le transfert à la section d'investissement pour 850 000,00 €.

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 84 968 261 € contre 85 527 878 € en 2025.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits issus de la fiscalité	50 200 060,00 €	52 000 000,00 €
	Produits des services	12 135 600,00 €	13 904 467,00 €
	Autres produits de gestion courante	523 298,00 €	688 288,00 €
	Subventions d'exploitation	18 558 000,00 €	18 093 905,00 €
	Reprises sur provisions	0,00 €	70,00 €
	Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	82 527 878,00 €	85 995 172,00 €

Trois des principales ressources représentent 79,59 M€ (contre 78,2 M€ en 2025) :

- 13,7 M€ de recettes liées au transport de voyageurs, en hausse par rapport au BP 2025 (12,55 M€) ;
- une contribution prévisionnelle versée par le budget principal de m2A , revue à la baisse à hauteur de 13,09 M€ (alors qu'elle était de 13,7 M€ au BP 2025) ;
- 52,8 M€ de versement mobilité, en hausse par rapport au BP 2025 (52 M€).

S'ajoutent à ces 79,59 M€ les recettes suivantes :

- 0,44 M€ de participations de communes liées à la mise en place de

- navettes (1,17M€ en 2025 car comprenait les indemnités de la Ville de Mulhouse pour les abonnements jeunes dont la convention a pris fin en 2025) ;
- une compensation versement mobilité de l'Etat de 0,35 M€ liée au relèvement du seuil de 9 à 11 salariés identique à celle de l'année dernière ;
 - une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace de 0,58 M€, en hausse par rapport aux 0,57 M€ de l'année dernière ;
 - un soutien de la Région de 3,02 M€ ;
 - une participation de l'Etat stable pour 0,6 M€ ;
 - des redevances pour 0,23 M€
 - des recettes de 0,15 M€ pour la gestion des déplacements doux.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 1 409 656€.

B - Section d'investissement

Equilibré en dépenses et en recettes, le budget prévisionnel d'investissement 2025 s'élève à 26 404 171 € contre 28 968 902 € au BP 2025.

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 22,4 M€ contre 27,2 M€ en 2024.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	9 949 580,00 €	9 979 127,00 €	11 352 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	1 201 000,00 €	1 039 650,00 €	1 102 000,00 €
	Immobilisations corporelles	3 768 000,00 €	6 931 000,00 €	4 098 000,00 €
	Immobilisations en cours	8 076 000,00 €	9 260 683,00 €	7 692 515,00 €
	Opérations patrimoniales	454 810,00 €	450 000,00 €	750 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €	1 409 656,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €	26 404 171,00 €

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- un montant de 3,9 M€ destiné à l'achat de matériel de transport. Cela concerne notamment l'acquisition de 4 bus articulés et 4 bus standards.
- 2,07 M€ prévus pour la convention de mandat prévue avec le délégataire SOLEA;

- 4,08 M€ de travaux ou d'aménagements sur le réseau tram train, ;
- 1,1 M€ de frais d'études ou de logiciels ;
- 1,54 M€ de travaux divers et avances sur marchés (travaux locaux SOLEA, fosse de lavage, équipements industriels,...) ;
- 10,67 M€ de remboursement du capital de la dette ;
- 0,19 M€ d'acquisitions divers ou aménagements (vélos, matériel informatique,...)
- 0,68 M€ de remboursement de l'avance covid consentie par l'Etat en 2020.

Par ailleurs, 2,16 M€ sont destinés aux écritures d'ordre (transferts de subventions d'équipements en section de fonctionnement et charges à étaler sur plusieurs exercices).

Le financement de ce programme d'investissements passe par :

- un recours prévisionnel à l'emprunt de 12,51 M€, en baisse par rapport à celui du BP 2025 (15,6 M€) ;
- des subventions pour 1,28 M€ ;
- une dotation de 11,76 M€ d'amortissement et d'opérations patrimoniales ;
- le virement de la section d'exploitation pour 0,85 M€.

RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Subventions d'investissement	913 297,00 €	1 756 300,00 €	1 280 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	12 267 203,00 €	15 602 076,00 €	12 511 249,00 €
	Virement section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	850 000,00 €
	Opérations patrimoniales	454 810,00 €	450 000,00 €	750 000,00 €
	Écritures d'ordre	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €	11 012 922,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €	26 404 171,00 €

II - Budget annexe de l'eau

Le projet de budget annexe de l'eau 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 74 074 561 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 52 731 212 € (contre 54 176 970 € au BP 2025).

Les dépenses réelles d'un montant de 45 265 451 € (contre 43 431 672 € au BP 2025), comprennent principalement :

- les moyens du service pour 32,19 M€ dont :
 - le versement de la redevance d'assainissement au SIVOM : 18,72 M€ ;
 - le versement des redevances à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 3,61 M€
 - la redevance pour prélèvement d'eau versée au Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach : 1,1 M€
 - de l'achat d'eau : 0,9 M€
 - de l'énergie : 0,76 M€.
 - des frais de maintenance, entretien et réparations : 2,47 M€
 - la contribution au budget principal pour les frais de mutualisation : 1 M€
- 7 M€ de frais de personnel ;
- le versement de 4,7 M€ de redevances relatives notamment à la pollution domestique, la modernisation des réseaux...
- 0,06 M€ de charges de gestion courante (créances admises en non-valeur) ;
- 0,76 M€ de frais financiers ;
- 0,27 M€ de charges exceptionnelles.
- 0,28 M€ de dotations aux provisions (pour créances irrécouvrables).

Les dépenses d'ordre d'un montant de 7 465 761 €, comprennent principalement :

- 6,65 M€ d'amortissements et d'écritures d'ordre diverses ;
- 0,82 M€ de virement à la section d'investissement (contre 4,28 M€ au BP 2025).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	28 107 045,00 €	31 213 646,00 €	32 186 612,00 €
	Charges de personnel	6 556 715,00 €	6 679 050,00 €	7 001 000,00 €
	Atténuation de produits	6 530 498,00 €	4 700 000,00 €	4 710 614,00 €
	Subventions et contributions aux organismes tiers	180 000,00 €	156 500,00 €	62 000,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	352 775,00 €	360 176,00 €	760 025,00 €
	Virement à la section d'investissement	667 215,00 €	4 277 098,00 €	816 569,00 €
	Charges exceptionnelles	155 300,00 €	322 300,00 €	265 200,00 €
	Ecritures d'ordre	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €	6 649 192,00 €
	Dotations aux provisions			280 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		49 067 908,00 €	54 176 970,00 €	52 731 212,00 €

D'un montant de 52 731 212 €, les recettes de fonctionnement se répartissent en 51 170 363 € de recettes réelles (contre 53 240 970 € au BP 2025) et 1 560 849 € de recettes d'ordre (contre 936 000 € au BP 2025).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits des services	46 175 943,00 €	51 867 370,00 €	49 769 363,00 €
	Autres produits de gestion courante	69 900,00 €	183 000,00 €	120 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	300 000,00 €	50 000,00 €	157 000,00 €
	Recettes exceptionnelles	73 185,00 €	140 500,00 €	0,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Atténuation de charges	1 050 100,00 €	1 000 100,00 €	1 000 000,00 €
	Reprises sur provisions			124 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 398 780,00 €	936 000,00 €	1 560 849,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	49 067 908,00	54 176 970,00	52 731 212,00

Les recettes réelles proviennent principalement :

- ✓ du produit des services dont le total est de 49,77 M€ avec comme ressources principales :
 - 20,14 M€ provenant de la vente d'eau
 - 2,7 M€ de location de compteurs
 - 18,54 M€ de redevance d'assainissement à reverser au SIVOM ;
 - 8,09 M€ de redevances diverses à reverser (consommation d'eau potable, performance réseau eau potable, performance systèmes assainissement collectif, prélèvement ressource en eau).
- ✓ des redevances pour 260 k€
- ✓ des subventions d'exploitation pour 120 k€
- ✓ des reprises sur provisions pour 124 k€

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 21 343 349 € (contre 22 315 244 € au BP 2025).

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 19 782 500 € (contre 21 369 244 € au BP 2025).

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Emprunts et dettes assimilées	5 569 663,00 €	5 463 244,00 €	6 018 500,00 €
	Immobilisations incorporelles	463 000,00 €	221 000,00 €	582 000,00 €
	Immobilisations corporelles	1 983 897,00 €	2 265 000,00 €	2 280 000,00 €
	Immobilisations en cours	9 486 476,00 €	13 420 000,00 €	10 902 000,00 €
	Subventions d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	82 540,00 €	10 000,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	1 398 780,00 €	936 000,00 €	1 560 849,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	19 014 356,00	22 315 244,00	21 343 349,00

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- 13,76 M€ de dépenses d'équipement et de travaux (dont 6,16M€ de renouvellement et extension de conduites, 1,4 M€ de nouvellement de conduites maîtresses, 0,94 M€ de matériel électromécanique sur bâtiment d'exploitation, 0,5 M€ de branchements neufs, 1,05 M€ de renouvellement et acquisition de compteurs, ...) ;
- 2 M€ de remboursement du capital des emprunts ;
- le remboursement au budget principal de l'avance de trésorerie de 4 M€
- 19,5 k€ de reversements de cautions

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à 1,56 M€ et sont principalement liées aux travaux en régie et aux reprises de subventions.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 21 343 349 €, parmi lesquelles figurent 13 877 588 € de recettes réelles avec :

- ✓ une dotation prévisionnelle d'emprunt de 2,1 M€ ;
- ✓ des subventions d'investissement de 1 M€
- ✓ des refacturations de branchements neufs et de poteaux incendie pour 0,9 M€
- ✓ l'avance de trésorerie du budget principal à hauteur de 4 M€.
- ✓ une prévision d'emprunt à hauteur de 7,97 M€

Les recettes d'ordre de 7 465 761 € comportent principalement des dotations aux amortissements, des charges à étaler et le virement de la section d'exploitation (à hauteur de 0,82 M€ contre 4,2M M€ pour le BP 2025).

RECETTES	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Subventions d'investissement	2 457 204,00 €	5 400 000,00 €	1 900 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	9 289 037,00 €	6 159 946,00 €	11 977 588,00 €
Virement section d'exploitation	667 215,00 €	4 277 098,00 €	816 569,00 €
Opérations patrimoniales	82 540,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Ecritures d'ordre	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €	6 649 192,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 014 356,00 €	22 315 244,00 €	21 343 349,00 €

III - Budget annexe du chauffage urbain

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 31 244 563 € contre 27 718 804 € en 2025.

A - Section d'exploitation

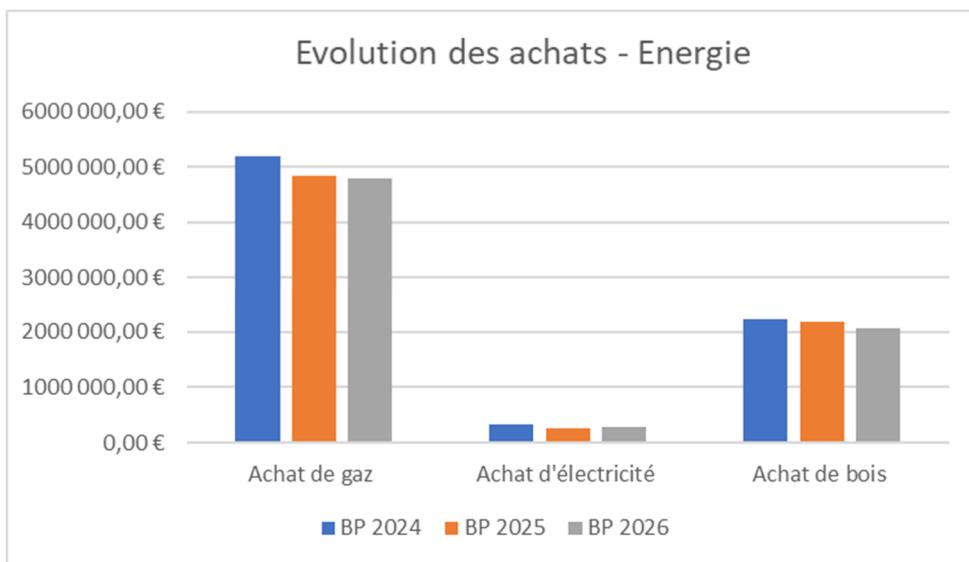
La section d'exploitation s'équilibre à 13 873 563 € contre 14 195 179 € au BP 2025, soit une diminution de 2,27%.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Charges générales	10 407 550,00 €	8 286 750,00 €	8 494 550,00 €
	Charges de personnel	932 000,00 €	1 061 000,00 €	863 513,00 €
	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	250 000,00 €	225 000,00 €	180 000,00 €
	Virement à la section d'investissement	832 180,00 €	4 399,00 €	310 000,00 €
	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	4 000,00 €	52 500,00 €
	Ecritures d'ordre	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €	3 923 000,00 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €	13 873 563,00 €

Les dépenses réelles sont de 9 640 563 € alors qu'elles étaient de 9 577 750 € en 2025.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- o les charges générales pour 8,49 M€, dont 7,14 M€ destinés aux achats d'énergie (contre 7,26 M€ en 2025), dont voici ci-dessous la répartition et l'évolution depuis le BP 2024 :



- les charges de personnel pour 0,86 M€ ;
- les amortissements et autres écritures d'ordre ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie et représentent 3,9 M€, en diminution par rapport au BP 2025 (4,6 M€). Cela est lié à la diminution du stock de quotas CO₂.
- les intérêts des emprunts pour 0,18 M€ ;
- le virement à la section d'investissement pour 0,31 M€ (0,8M€ en 2024 et 0,004M€ en 2025)

Les recettes de la section d'exploitation s'élèvent à 13 873 563 €.

RECETTES	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Produits des services	13 439 000,00 €	11 577 422,00 €	11 780 163,00 €
Autres produits de gestion courante	44 000,00 €	46 000,00 €	48 000,00 €
Recettes exceptionnelles	0,00 €	356 132,00 €	75 000,00 €
Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	44 400,00 €
Écritures d'ordre	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €	1 926 000,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €	13 873 563,00 €

Elles portent pour l'essentiel sur :

- la vente de chaleur pour 9,59 M€ (9,4 M€ en 2025) et la vente d'électricité pour 2 M€ (1,9 M€ en 2025) ;
- les écritures d'ordre dont la gestion des quotas de CO₂ pour 1,93 M€ (2,2 M€ en 2024) ;
- les versements du délégataire de la centrale de Rixheim pour 0,2 M€.

B - Section d'investissement

Le budget d'investissement s'élève à 17 371 000 €, en nette augmentation par rapport au budget 2025 (13 523 625€).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	6 260 000,00 €	3 760 000,00 €	3 755 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	150 000,00 €	0,00 €	550 000,00 €
	Immobilisations corporelles	635 000,00 €	698 000,00 €	710 000,00 €
	Immobilisations en cours	380 000,00 €	1 570 000,00 €	3 830 000,00 €
	Participations			1 320 000,00 €
	Opérations patrimoniales	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €	5 280 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €	1 926 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €	17 371 000,00 €

Les dépenses se répartissent ainsi :

- 5,09M€ pour des travaux et équipements sur la centrale de l'Illberg avec notamment :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026
Remplacement de la cheminée	500 000 €	1 100 000 €
Modernisation contrôle commande TAG + filtre électrostatique	-	1 100 000 €
Etude renouvellement réseau	-	550 000 €
Passage en Basse Pression	500 000 €	500 000 €
Travaux sur le réseau (amélioration)	300 000 €	250 000 €
Extension réseau de chaleur	230 000 €	890 000 €
Travaux sur le bâtiment (Process)	200 000 €	260 000 €
Transformation bureaux	200 000 €	200 000 €
Matériel industriel	150 000 €	150 000 €
Extension Rest. Univ.	100 000 €	0 €
Action ISO 50001	40 000 €	40 000 €
Achat véhicule	33 000 €	35 000 €
Mobilier	10 000 €	10 000 €
Bureautique	5 000 €	5 000 €
	2 268 000 €	5 090 000 €

- le remboursement de l'emprunt pour 1,255 M€
- des écritures de remboursements temporaires sur emprunts pour 2,5M€
- la prise de participation dans la SEM m2A Energies pour 1,32M€

- des écritures d'ordre pour 7,2 M€

Ces investissements sont financés par le biais :

- d'écritures d'ordre pour 3,9 M€, dont 2,7 M€ pour les stocks de quotas CO₂
- des opérations patrimoniales pour 5,28M€ comprenant notamment des remboursements temporaires d'emprunts
- de droits de raccordement à hauteur de 0,27 M€
- d'inscription de souscription d'emprunts pour 5,08 M€ et de remboursements temporaires pour 2,5 M€
- du virement de la section d'exploitation pour 0,31 M€.

RECETTES	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dotations, fonds divers	366 217,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement	0,00 €	270 000,00 €	275 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	5 173 333,00 €	3 356 196,00 €	7 583 000,00 €
Virement section d'exploitation	832 180,00 €	4 399,00 €	310 000,00 €
Opérations patrimoniales	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €	5 280 000,00 €
Écritures d'ordre	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €	3 923 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €	17 371 000,00 €

IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim

Suite à la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de communes Porte de France Rhin Sud (CCPFRS), m2A est en charge de ce budget destiné à la création et à l'aménagement d'une zone d'activité économique sur le territoire de la commune de Bantzenheim.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 757 000€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 947 000 €.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DEPENSES	Charges générales	253 476,00 €	230 000,00 €	96 000,00 €
	Ecritures d'ordre	942 900,00 €	925 000,00 €	800 000,00 €
	Autres charges de gestion courantes	0,00 €	0,00 €	51 000,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €	947 000,00 €

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits des services	229 000,00 €	215 000,00 €	137 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tie	13 376,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	954 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €	947 000,00 €

Les dépenses portent sur :

- des charges générales pour 96 000€
- d'autres charges de gestion courante pour 51 000€
- la valorisation des terrains en stock pour 800 000 €.

De même montant, les recettes concernent :

- la cession de terrains pour 137 000 € ;
- des écritures de gestion de stock pour 810 000 €.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 810 000 €.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	954 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	957 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	14 100,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
	Ecritures d'ordre	942 900,00 €	925 000,00 €	800 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	957 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €

Les dotations en dépenses et en recettes sont essentiellement liées à des écritures de gestion de stock de terrains.

V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV

L'opération d'aménagement dite « Amélie IV » a pour objectif d'aménager un vaste espace dans le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim, dans l'objectif de pouvoir y accueillir des activités économiques structurantes à vocation industrielle.

Cette opération pourrait ainsi accueillir une usine de fabrication de batteries pour l'automobile, emblématique de la stratégie économique de l'agglomération qui promeut l'implantation d'activités industrielles nouvelles, susceptibles de prendre les relais des industries traditionnelles de l'agglomération en termes de développement de nouvelles technologies et de créations d'emploi.

Le projet de budget annexe 2026 prévoit l'engagement de démarches préparatoires qui pourront aboutir à la mise en œuvre d'un véritable site « clé en main » immédiatement disponible pour l'industriel : il s'agira notamment de l'acquisition du foncier par m2A auprès de la commune de Wittelsheim, unique propriétaire, du fait de la compétence de l'agglomération en matière de développement économique, ainsi que des études préalables environnementales, liées aux réseaux des concessionnaires (RTE, GRT Gaz) et à l'étude de déplacement de la centrale photovoltaïque.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 283 704€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 706 852 €.

		BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	4 892 500,00 €	5 906 852,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	1 800 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 892 500,00 €	7 706 852,00 €

		BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits des services	0,00 €	130 000,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation du stock)	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 892 500,00 €	7 706 852,00 €

Les dépenses portent essentiellement sur :

- l'acquisition de foncier et frais en découlant pour 3,1M€
- des études, travaux et frais divers pour 2,8M€
- des écritures de gestion de stock pour 1,8M€

De même montant, les recettes concernent les écritures de stock de fin d'année pour 7,58M€ et des produits de services pour 0,13M€.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 7 576 852 €.

		BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation stock)	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €

		BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €
	Paiement échelonné foncier	1 955 000,00 €	307 848,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	2 937 500,00 €	5 469 004,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	1 800 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €

Les dotations en dépenses sont essentiellement liées aux écritures de gestion de stock de fin d'année.

Côté recettes, la section s'équilibre par l'inscription d'un paiement échelonné pour le foncier pour 0,307M€, d'écritures de gestion de stock pour 1,8M€ et d'un emprunt pour 5,469M€.

VI - Budget annexe Investissement Territorial Intégré

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finance des actions au titre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union Européenne sur la période 2021 – 2027.

L'Investissement Territorial Intégré (ITI) est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie territoriale urbaine, facilitant le déploiement d'actions de proximité.

Suite à la délibération du Conseil d'Agglomération du 27 juin 2022, Mulhouse Alsace Agglomération a candidaté pour gérer un ITI sur la période 2021 - 2027. A ce titre, l'agglomération s'est vue confier une enveloppe globale de 7M€, pour laquelle la convention a été adoptée par délibération du Bureau communautaire du 25 septembre 2023.

Au titre de cet ITI, des flux financiers transitent par Mulhouse Alsace Agglomération de différentes manières.

Premièrement, l'Agglomération agit en tant qu'organisme intermédiaire pour le compte de la Région Grand Est tant qu'elle instruit des dossiers de subventions et verse les sommes afférentes à partir des crédits de l'enveloppe qu'elle gère. De ce fait, elle réalise une prestation de services au profit de la Région Grand Est, normalement compétente pour la gestion du FEDER. Ainsi, et conformément à l'article L.5211-56 du code général des collectivités territoriales et au principe de spécialité fonctionnelle, les opérations relevant de ce mode d'action doivent être suivies dans un budget annexe.

Le budget annexe ITI a ainsi été créé par délibération du 16 juin 2025.

Le budget primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 106 650€. Il est construit à partir des 7 000 000€ de crédits initiaux auxquels il a été retranché les paiements intervenus ou à l'être sur l'exercice 2025.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 459 500€.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Subventions		500 000,00 €	459 500,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	500 000,00 €	459 500,00 €
RECETTES	Dotations, subventions et concours de tiers		500 000,00 €	459 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	500 000,00 €	459 500,00 €

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 647 150€.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Immobilisations corporelles	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €

Les chiffres clés à retenir

Population m2A	276 825 habitants
Nombre de communes	39 Communes
Président	Fabian JORDAN
Effectifs	1752 agents

BUDGET 2026			
BUDGET PRINCIPAL		Fonctionnement	Investissement
		268,75 M€	125,87 M€
Dépenses	Dont		Dont
	<ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel 85,78 M€ - Versements aux communes 68,28 M€ (65,28M€ au titre des ACTP et 3M€ au titre de la DSC) - Charges générales 41,53 M€ - Subventions de fonctionnement : 19,1 M€ 		<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses d'équipement 75,3 M€ - Dépenses financières 23,9 M€ - Dépenses pour compte de tiers 20,4 M€
Recettes	Dont		Dont
	<ul style="list-style-type: none"> - Impôts, taxes, fiscalité : 177,5 M€ (Fiscalité ménages 49,82 M€) - Dotations 47 M€ - Produits des services 34,9 M€ 		<ul style="list-style-type: none"> - Subventions d'investissement 6,1 M€ - Ecritures d'ordre 18,74 M€ - Transfert de la section de fonctionnement 2 M€ - Emprunt prévisionnel 72,3 M€

PPI	385,92 M€ programmés sur la période 2020-2027 (dont 89,49 M€ en 2026)
-----	--

Investissements annuels 2026	7,98M€
------------------------------	---------------

BUDGETS ANNEXES	Fonctionnement	Investissement
	Transports	26,40 M€
	Eau	21,34 M€
	Chauffage urbain	17,37 M€
	ZAE Bantzenheim	0,81 M€
	ZA Amélie IV	7,58 M€
	ITI	5,65 M€

TOTAL TOUS BUDGETS	430,85 M€	205,02 M€
635,87 M€		

Autofinancement budget principal	14,54 M€ (contre 11,2 M€ en 2025)
Taux d'épargne brute	5,43% (contre 4,24% en 2025)

Dette	<p>Encours de dette au 01.01.2025 (tous budgets) : 181,21M€ (dont 97,19M€ pour le budget principal)</p> <p>Taux moyen (tous budgets) : 2,56% (2,70% pour le budget principal)</p> <p>Durée résiduelle moyenne (tous budgets) : 8 ans et 5 mois (8 ans et 9 mois pour le budget principal)</p> <p>Capacité de désendettement (budget principal) : 8,6 ans</p>
-------	--